

## Part of Thermo Fisher Scientific

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision 26-janv.-2015 Numéro de révision 1

1. Identification

Nom du produit Hematoxylin Stain 2, Fisher Pinnacle Portfolio

Cat No.: 22220102

**Synonymes** Aucun renseignement disponible

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

**Utilisations contre-indiquées** Pas d'information disponible **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de** 

données de sécurité

Numéros de téléphone d'urgence

(314) 428-4300 de 7h à 16h HNC ou (314) 370-8614

## 2. Identification des dangers

#### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion Provoque des lésions oculaires graves





## Conseils de prudence

#### Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Porter des gants de protection/des vetements de protection/un equipement de protection des yeux/du visage

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

#### Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### HNOC (danger non classé autrement)

Non identifié

## 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Ethylene glycol	107-21-1	25 - 30
Aluminum sulfate	10043-01-3	5 - 8
Acetic acid	64-19-7	< 1.0
Benz[b]indeno[1,2-d]pyran-3,4,6a,9,10(6H)-pentol, 7,11b-dihydro-, cis-(+)-	517-28-2	0.4

#### 4. Premiers secours

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre.

**Ingestion** NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets

Notes au médecin

Cause des brûlures des yeux. Traiter en fonction des symptômes

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair > °C

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures Aucune donnée disponible
Inférieure Aucune donnée disponible
Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible
Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

#### Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Produits de combustion dangereux

Aucun connu

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques** 2 0 N/A

## Mesures à prendre en cas de déversement accidental

Précautions individuelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle.

Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes de confinement et de

Aucun renseignement disponible.

nettoyage

## 7. Manutention et stockage

S'assurer une ventilation adéquate. Manutention

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. **Entreposage** 

## 8. Mesures de contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Ethylene glycol	Ceiling: 100 mg/m <sup>3</sup>	(Vacated) Ceiling: 50 ppm (Vacated) Ceiling: 125 mg/m³	
Aluminum sulfate		(Vacated) TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
Acetic acid	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm	(Vacated) TWA: 10 ppm (Vacated) TWA: 25 mg/m³ TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m³	IDLH: 50 ppm TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m³ STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m³

Composant	Quebec	Mexico OEL (TWA)	Ontario TWAEV
Ethylene glycol	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 127 mg/m³	Ceiling: 100 mg/m <sup>3</sup>	CEV: 100 mg/m <sup>3</sup>
Aluminum sulfate	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	
Acetic acid	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m³ STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m³	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m³ STEL: 15 ppm STEL: 37 mg/m³	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm

<u>Légende</u>

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

Mesures d'ordre technique

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, **Protection respiratoire** 

toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectpourpreOdeurdoux

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

pН

Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition 158.9 °C
Point d'éclair > °C

Taux d'évaporation0.3 (Butyl Acetate = 1.0)Inflammabilité (solide, gaz)Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Densité de vapeur

1.1 (Air = 1.0)

Densité relative

1.052 @ 21°C

Solubilité

Soluble dans l'eau

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Aucun renseignement disp

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

## 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction** Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

**Conditions à éviter** Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

**DL50 par voie orale** Catégorie 4. ATE = 300 - 2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composants			
Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Ethylene glycol	4000 - 10200 mg/kg (Rat)	9530 µL/kg(Rabbit)10600 mg/kg (Rat)	N'est pas classée
Aluminum sulfate	6207 mg/kg (Mouse)	>5 g/kg ( Rabbit)	N'est pas classée
Acetic acid	3310 mg/kg (Rat)	1060 mg/kg (Rabbit)	11.4 mg/L (Rat) 4 h
Benz[b]indeno[1,2-d]pyran-3,4,6a,9, 10(6H)-pentol, 7,11b-dihydro	400 mg/kg ( Rat )	N'est pas classée	N'est pas classée

Cis-(+)-

**Toxicologically Synergistic** 

**Products** 

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

 Irritation
 Aucun renseignement disponible

 Sensibilisation
 Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Ethylene glycol	107-21-1	N'est pas classée				
Aluminum sulfate	10043-01-3	N'est pas classée				
Acetic acid	64-19-7	N'est pas classée				
Benz[b]indeno[1,2-d]p yran-3,4,6a,9,10(6H)-p entol, 7,11b-dihydro-, cis-(+)-		N'est pas classée				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
Ethylene glycol	6500 - 13000 mg/L EC50 96	16000 mg/L LC50 96 h	EC50 = 10000 mg/L 16 h	46300 mg/L EC50 = 48 h
	h	40000 - 60000 mg/L LC50	EC50 = 620 mg/L 30 min	
		96 h 40761 mg/L LC50 96 h	EC50 = 620.0 mg/L 30 min	
		27540 mg/L LC50 96 h 14 -		
		18 mL/L LC50 96 h 41000		
		mg/L LC50 96 h		
Aluminum sulfate	N'est pas classée	37 mg/L LC50 96 h 100	N'est pas classée	136 mg/L EC50 15 min
		mg/L LC50 96 h		38.2 mg/L EC50 48h
Acetic acid	-	Pimephales promelas: LC50	Photobacterium	EC50 = 95 mg/L/24h
		= 88 mg/L/96h	phosphoreum: EC50 = 8.8	
		Lepomis macrochirus: LC50	mg/L/15 min	
		= 75 mg/L/96h	Photobacterium	
			phosphoreum: EC50 = 8.8	
			mg/L/25 min	
			Photobacterium	
			phosphoreum: EC50 = 8.8	
			mg/L/5 min	

Persistance et dégradabilité Bioaccumulation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Composant	log Pow
Ethylene glycol	-1.93
Acetic acid	-0.2

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

## 14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

## 15. Informations sur le réglementation

#### Inventaires internationaux

Composant	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	NLP	PICCS	ENCS	AICS	IECSC	KECL
Ethylene glycol	Χ	Χ	-	203-473-3	-		Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Aluminum sulfate	Χ	Χ	-	233-135-0	-		Χ	Χ	Χ	Х	Χ
Acetic acid	Χ	Х	-	200-580-7	-		Х	Χ	Х	Х	Х
Benz[b]indeno[1,2-d]pyran-3, 4,6a,9,10(6H)-pentol, 7,11b-dihydro-, cis-(+)-	X	X	-	208-237-3	-		Х	Х	Х	Х	Х

#### Légende:

- X Inscrit
- E Indicates a substance that is the subject of a Section 5(e) Consent order under TSCA.
- F Indicates a substance that is the subject of a Section 5(f) Rule under TSCA.
- N Indicates a polymeric substance containing no free-radical initiator in its inventory name but is considered to cover the designated polymer made with any free-radical initiator regardless of the amount used.
- P Indicates a commenced PMN substance
- R Indicates a substance that is the subject of a Section 6 risk management rule under TSCA.
- S Indicates a substance that is identified in a proposed or final Significant New Use Rule
- T Indicates a substance that is the subject of a Section 4 test rule under TSCA.
- XU Indicates a substance exempt from reporting under the Inventory Update Rule, i.e. Partial Updating of the TSCA Inventory Data Base Production and Site Reports (40 CFR 710(B).
- Y1 Indicates an exempt polymer that has a number-average molecular weight of 1,000 or greater.
- Y2 Indicates an exempt polymer that is a polyester and is made only from reactants included in a specified list of low concern reactants that comprises one of the eligibility criteria for the exemption rule.

#### Réglementations fédérales des Etats-Unis

TSCA 12(b) Non applicable

SARA 313 Non applicable

•	0.0			
	Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
	Ethylene glycol	107-21-1	25 - 30	1.0

Classification de danger SARA 311/312

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéNonRisque d'incendieNon

Risque d'échappement soudain de la pression Danger de réaction Non Non

Loi sur la protection de l'eau (Clean Non applicable

Water Act)

Composant	CWA - Substances dangereuses	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	
Aluminum sulfate	X	5000 lb	-	-	
Acetic acid	X	5000 lb	-	-	

Loi sur la qualité de l'air Non applicable

Composant	Données du HAPS	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Ethylene glycol	X		-

OSHA Sécurité et administration de la santé au travail

Non applicable

#### **CERCLA**

Non applicable

Composant	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA EHS RQs
Ethylene glycol	5000 lb	-
Aluminum sulfate	5000 lb	-
Acetic acid	5000 lb	-

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

État-RTK Non applicable

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Ethylene glycol	X	X	X	X	X
Aluminum sulfate	X	X	X	-	-
Acetic acid	X	X	X	-	X

## **U.S. Department of Transportation**

Quantité à signaler (RQ): N
Polluant marin du DOT N
DOT Severe Marine Pollutant N

#### Department of Homeland Security des États-Unis

Ce produit ne contient aucun produit chimique DHS.

Autres réglementations

internationales

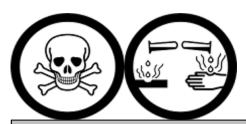
Mexique - Classe Aucun renseignement disponible

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT D1B Matières toxiques

E Matière corrosive



## 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Thermo Fisher Scientific Tel: (412) 490-8932

Date de révision26-janv.-2015Date d'impression26-janv.-2015

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer au standard US OSHA Hazcom 2012

remplaçant la législation en vigueur en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200 afin de s'aligner sur le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques (SGH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient avoir valeur de garantie ou d'assurance-qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être invalides si la substance est employée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de FDS